



**HAL**  
open science

# “Je ne scay quelle grande voix il fait”. Faire parler l’hippopotame décrit par Pierre Belon

Augustin Lesage

► **To cite this version:**

Augustin Lesage. “Je ne scay quelle grande voix il fait”. Faire parler l’hippopotame décrit par Pierre Belon. Aux sources de l’histoire animale, Éditions de la Sorbonne, pp.77-89, 2019, Homme et société. Série Histoire environnementale, 10.4000/books.psorbonne.107370 . hal-03923530

**HAL Id: hal-03923530**

**<https://hal.science/hal-03923530>**

Submitted on 25 Feb 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

— « Je ne scay quelle grande voix il fait ».  
Faire parler l'hippopotame décrit  
par Pierre Belon —

Augustin Lesage

« Je lui ay seulement ouy faire quelque voix du gosier ouvrant sa gorge<sup>1</sup> », précise le naturaliste Pierre Belon à propos de l'animal qu'il a vu à Istanbul et qu'il décrit dans son premier ouvrage, *L'histoire naturelle des estranges poissons marins*. Ce court traité s'inscrit lui-même dans le cadre d'un échange de voix puisque l'auteur déclare, dans sa dédicace au puissant cardinal Odet de Coligny, lui adresser ce livre en prolongement des entretiens qu'ils ont eus au sujet de son voyage :

Sachant bien que vous n'avez plus grand plaisir, que d'employer le temps convenable, à *entendre* les choses qui sont extraites de l'intime cognoissance des histoires naturelles : et que donnez volontiers quelques heures du jour apres les repas, à *deviser* et *ouïr* des propos d'erudition qui ne travaillent point l'esprit<sup>2</sup>.

Outre cette conversation directe, quoique différée, Belon espère également avoir l'oreille du nouveau souverain Henri II, l'ouvrage se présentant comme une monographie presque entièrement consacrée au dauphin, « poisson qui tient le sceptre en la mer<sup>3</sup> ». Pourtant, malgré ce dispositif de comparaison flatteur, l'auteur réserve les dernières pages de son opuscule à un animal quasiment inconnu et au prestige beaucoup plus discutable : l'hippopotame.

En cinq chapitres, Belon propose la description la plus précise jamais écrite de cet animal, regrettant même de n'avoir pu le disséquer pour le dépeindre de l'intérieur. À distance des modèles descriptifs fournis par les Anciens, le naturaliste manceau revendique un savoir acquis par l'observation directe : « Je l'escriray n'ayant esgard à autre chose, sinon à ce que j'en ay veu<sup>4</sup> » ; il atteste d'ailleurs la réalité de sa rencontre avec l'animal à l'occasion du récit d'une petite scène de vie :

C'est l'une des bestes qui est en Constantinoble, que les estrangers qui viennent là, appetent le plus à veoir : mais il n'y ha personne de tous ceuls à qui j'aye onc parlé, qui me l'ait nommee *Hippopotamus*. [...] Quand quelque estranger

---

1. Pierre Belon, *L'histoire naturelle des estranges poissons marins, avec la vraie peinture et description du Daulphin, et de plusieurs autres de son espece*, Paris, Chaudière, 1551, livre II, chap. XIX, fol. 48r.  
2. *Ibid.*, fol. 2r (nous soulignons).  
3. *Ibid.*, livre I, chap. I, fol. 4r.  
4. *Ibid.*, livre II, chap. XIX, fol. 48r. Sur ce principe d'autopsie chez les voyageurs de la Renaissance, voir François Hartog, *Le miroir d'Hérodote. Essai sur la représentation de l'autre*, Paris, Gallimard, 2001 [1980], p. 396-411.

vient là pour veoir ledict *Hippopotamus*, on le luy monstre donnant quelque pièce d'argent. Ils le font sortir de son estable sans estre lié, et sans avoir aucune crainte qu'il morde. Alors ses gouverneurs voulants plaire d'avantage à celui à qui ils le font veoir, ils se font bailler quelque teste de chous cabus, ou quelque piece de melon, ou quelque pongnee d'herbe, ou bien du pain, lequel ils tiennent en l'air en le monstrant à l'*Hippopotamus* : mais luy qui entent qu'on luy veult faire ouvrir la gueulle aussi l'ouvre si grande, que la teste d'un Lion baillant pourroit trouver place leans. En apres son gouverneur luy jecte cela qu'il luy avoit monstré, comme qui le jecteroit en un grand sac : laquelle chose l'*Hippopotamus* masche, puis l'avalle. Voilà que j'avoye à dire de l'*Hippopotamus* que j'ay veu en vie<sup>5</sup>.

Cette description constitue le point de départ d'une recherche de sources permettant d'approcher d'un peu plus près cet individu animal.

Afin de limiter l'inévitable écueil méthodologique d'une recherche orientée exclusivement par le point de vue humain, tant du côté des sources qu'en raison de notre propre position d'observateur, nous proposons une démarche qui suit quatre questionnements adressés directement à l'individu animal. Il s'agit, d'une part, de se rendre plus sensible aux déformations induites par des textes dont les structures narratives et descriptives entrent souvent en concurrence avec la réalité observée<sup>6</sup> – plus encore au XVI<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il est question d'animaux, objets textuels par excellence, façonnés par la tradition zoologique et supports de représentations avant tout symboliques ; d'autre part, d'élargir le champ d'investigation en acceptant de chercher des réponses dans toutes les langues, sur tous les supports, quel que soit le type de document – afin que la pluralité et le croisement des sources donnent, si possible, voix à l'animal silencieux.

## Identification

L'identification précise de l'individu observé est un prérequis à toute recherche ; elle est double, puisqu'elle concerne l'espèce et l'individu. Pour ce qui est de la première, la situation est d'autant plus complexe qu'aucun hippopotame n'a plus été observé depuis la fin de l'Antiquité. Cet éloignement de la référence a favorisé une forme d'auto-engendrement des descriptions zoologiques, aboutissant à la fin du Moyen Âge à au moins quatre dénominations différentes pouvant toutes renvoyer au même animal. Le traité des poissons de l'*Hortus sanitatis*, compilation des grandes encyclopédies du XIII<sup>e</sup> siècle, publié pour la première fois en 1491, représente ainsi dans deux gravures un cheval marin, un cheval du Nil, un cheval de rivière et un hippopotame<sup>7</sup>. Cette dissémination de l'animal exotique s'explique par son nom fondamentalement hybride de

5. Pierre Belon, *L'histoire naturelle des estranges poissons marins*, op. cit., livre II, chap. XIX, fol. 48v-49r.
6. Sur cette question en contexte ottoman, voir l'éclairante lecture de Frédéric Tinguely, « L'écriture du *topos* », dans Id., *L'écriture du Levant à la Renaissance. Enquête sur les voyageurs français dans l'Empire de Soliman le Magnifique*, Genève, Droz, 2000, p. 113-143, en particulier p. 134-139.
7. *Hortus sanitatis*, Mayence, Meydenbach, 1491, livre IV, *De Piscibus*, chap. 32 : « Equus marinus, equonilus et equus fluminis », et chap. 103 : « Ypotamus », n.p. [fol. bb<sub>4</sub>r et ee<sub>1</sub>] (édition critique : *Hortus sanitatis*, Livre IV : *Les Poissons*, éd. par Catherine Jacquemard, Marie-Agnès Lucas-Avenel, Brigitte Gauvin, Caen, Craham, 2013, p. 224-227 et 442-445).

« cheval du fleuve » et par les descriptions antiques qui en sont issues, qui insistent toutes sur le caractère composite de l'animal<sup>8</sup>. Ces problèmes de désignation perdurent évidemment au xvi<sup>e</sup> siècle et rendent la lecture des sources complexe et incertaine, quelle qu'en soit la langue : les Italiens parlent de *cavallo marino*, mais aussi de *pesce cavallo*, *bue marino* ; côté français, Jacques Gassot est le seul voyageur avant Belon à évoquer « une certaine beste, que les uns appellent Porc marin, les autres Beuf marin », tout en reconnaissant qu'« il ressemble ny à l'un ny à l'autre<sup>9</sup> ».

Précisons que la situation n'est pas foncièrement différente pour les Ottomans, qui viennent seulement de conquérir l'Égypte en 1517 et n'ont donc pas eu l'occasion de voir une espèce déjà peu fréquente à l'époque ; Belon déclare d'ailleurs que l'animal « fust apporté au grand Seigneur comme pour une chose bien rare et estrange<sup>10</sup> ». On pourrait néanmoins s'attendre à ce qu'une plus grande proximité géographique avec l'animal donne lieu à des informations zoologiques plus précises, surtout de la part de savants musulmans restés au contact direct du corpus zoologique aristotélicien<sup>11</sup>. Or, seuls quelques récits de voyageurs, inconnus de Belon, offrent une description fidèle de l'animal<sup>12</sup>. Les encyclopédies arabes de la fin du Moyen Âge et du début de l'époque moderne sont, comme leurs équivalents occidentaux, avant tout des textes dont la vision cosmologique est organisée par un principe théologique : l'hippopotame, que le Coran n'évoque pas, n'a donc pas sa place en leur sein. En outre, elles relèvent de l'*adab*, c'est-à-dire d'une forme de littérature courtoise d'inspiration divine, qui s'attache peu aux observations réalistes. Ainsi, une version turque ottomane, achevée en 1717, de la célèbre encyclopédie de Qazwīnī (mort en 1283), *Les merveilles de la Création*, présente un « cheval d'eau », *faras al-mā'* – nom qui désigne traditionnellement l'hippopotame –, doté d'ailes ou de cornes, peut-être un lointain souvenir de la comparaison formulée par Pline entre le « cheval du fleuve » et l'éale, fauve imaginaire aux cornes mobiles<sup>13</sup>.

Au regard de cet imbroglio terminologique, on mesure mieux la portée scientifique du geste de Belon qui identifie et nomme avec certitude un

- 
8. Les trois références principales avec lesquelles Belon dialogue sont les suivantes : Hérodote, *L'enquête* (II, 71) ; Aristote, *Histoire des animaux* (II, 7, 502a 5-15) ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle* (VIII, 95-96).
  9. Voir les différentes occurrences qu'on trouve dans Ramusio, *Navigazioni e viaggi*, Venise, Lucantonio Giunta, 1550-1556, vol. I, fol. 101r et 119r ; Jacques Gassot, *Le discours du voyage de Venise à Constantinople*, Paris, Le Clerc, 1550, fol. 12r.
  10. Pierre Belon, *La nature et diversité des poissons*, Paris, Charles Estienne, 1555, livre I, chap. IV : « Le cheval marin », p. 18 (édition critique : Philippe Gardon, *L'histoire naturelle au xvi<sup>e</sup> siècle*, Genève, Droz, 2011, p. 399).
  11. Herbert Eisenstein, *Einführung in die arabische Zoographie*, Berlin, Reimer, 1990, p. 117-156.
  12. Au xiii<sup>e</sup> et xiv<sup>e</sup> siècles, voir 'Abd Al-Laṭīf Al-Baġdādī, *Kitāb al-Ifādah wa'l-i'tibār*, trad. et commentaire de Philippe Provençal, dans « Nouvel essai sur les observations zoologiques de 'Abd Al-Laṭīf Al-Baġdādī », *Arabica*, 42, 1995, p. 317-319 ; et surtout Ibn Baṭṭūṭa, *Voyages*, éd. par Stéphane Yerasimos, trad. par Charles Defremery, Beniamino Raffaello Sanguinetti, Paris, La Découverte, 1982, vol. III, p. 428-429.
  13. Qazwīnī, *Tercüme-yi 'Acā'ib ül-mahlūkāt*, 1717, Minneapolis, Walters Art Museum, ms. W 659, fol. 176v ; Pline l'Ancien, *Histoire naturelle* (VIII, 73) : il s'agit d'un hapax chez Pline, qui emploie normalement *hippopotamus*. Faut-il y voir une espèce différente ?



Fig. 1. Gravure d'hippopotame tirée d'un bas-relief vu par Belon. Pierre Belon, *L'histoire naturelle des estranges poissons marins*, op. cit., livre II, chap. XXII, fol. 50r.

spécimen d'une espèce inconnue. À cet égard, la gravure qu'il joint à son texte et les analyses comparatives qu'il propose avec l'iconographie antique ne laissent aucun doute quant à l'exactitude de son identification (fig. 1). C'est finalement le caractère inédit de l'information zoologique rapportée par le naturaliste qui permet de comprendre l'ajout de ces chapitres à la suite d'une publication destinée à l'entourage savant du roi.

Concernant l'individu observé par Belon, des informations plus précises peuvent être déduites de son lieu d'origine :

Celui qui est a Constantinoble fut pris entre la ville qui est maintenant nommée le Saet, et le Cayre : et mesmes ceuls du Saet l'apporterent au Cayre au Bacha, ou il demeura quelques semaines attendant qu'on l'envoyroit a Constantinoble par mer<sup>14</sup>.

L'endroit désigné par Belon n'est pas transparent : s'agit-il de « Saïdi » sur le plan d'Ortelius de 1570, non loin de Damiette, lieu de capture de la plupart des hippopotames à l'époque<sup>15</sup> ? Quoiqu'il en soit, l'animal vient d'Égypte ; il appartient donc à la seule espèce d'hippopotame vivant alors sur ce territoire : l'hippopotame commun (*Hippopotamus amphibius*)<sup>16</sup>.

Cependant, la description physique que Belon et ses contemporains font du spécimen surprend compte tenu des comparaisons répétées avec le porc, notamment en raison de sa taille. Certes, Belon parle d'« un porceau bien gras, bien nourri, bien trappe, et assez hault<sup>17</sup> » ; mais la tradition zoologique compare

14. Pierre Belon, *L'histoire naturelle des estranges poissons marins*, op. cit., livre II, chap. XXIII, fol. 51v.

15. Abraham Ortelius, *Theatrum orbis terrarum*, Anvers, Gillis Coppens van Diest, 1570, *Aegypti recentior descriptio*, fol. 52v ; à noter que toute la région au sud du Caire est appelée « Sahid » (voir les nombreuses cartes analysées par John P. Cooper, dans *The Medieval Nile: Route, Navigation, and Landscape in Islamic Egypt*, Le Caire, The American University in Cairo Press, 2014, annexes 1 et 2, p. 263-310).

16. Nicolas Manlius, « Biogéographie et écologie historique de l'hippopotame en Égypte », *Belgian Journal of Zoology*, 130, 2000, p. 59-66.

17. Pierre Belon, *L'histoire naturelle des estranges poissons marins*, op. cit., livre II, chap. XIX, fol. 48r.

plus justement la taille de l'animal à celle d'un bœuf ou d'un cheval<sup>18</sup>. Et, même en prenant en compte les déformations du souvenir, favorisées certainement par les proportions approximatives de l'iconographie antique que l'auteur a sous les yeux et le nom « pourceau de mer » que les Turcs donnent à l'animal<sup>19</sup>, la comparaison reste surprenante, d'autant qu'elle est persistante : Jean Chesneau décrit l'animal en le comparant trois fois à un pourceau<sup>20</sup>.

Selon nous, il s'agit vraisemblablement d'un jeune hippopotame, capturé à Damiette, après que sa mère fut tuée. Cette hypothèse se voit en partie confirmée par un témoignage du VIII<sup>e</sup> siècle, du célèbre prosateur Ġāhīz, qui précise que, capturé en bas âge, l'hippopotame s'apprivoisait facilement et était tenu dans les habitations auprès des femmes et des enfants afin de les protéger des crocodiles<sup>21</sup>. Et la pratique perdure encore au Niger en 1952, si l'on en croit le film de Jean Rouch, *Bataille sur le grand fleuve*, qui montre avec quelle simplicité il est possible de capturer et d'apprivoiser un jeune hippopotame. De plus, les ménageries arabes disposaient d'une longue expérience dans l'élevage et même la reproduction d'animaux sauvages en captivité : l'historien Maqrīzī rapporte la naissance, au Caire en 1271, d'un girafon, nourri au lait de vache<sup>22</sup>. Enfin, Pierre Gilles fournit, au détour d'une lettre envoyée d'Alexandrie en septembre 1549 et jointe à la deuxième édition de sa traduction d'Élien, les mesures précises de l'animal, qu'il a vu lors de son séjour à Istanbul : son tour de taille est de 8 dodrants, et il fait 6 dodrants de longueur, c'est-à-dire environ 2 et 1,5 mètres<sup>23</sup> ; c'est moitié moins que les dimensions relevées sur une femelle adulte abattue à Damiette en 1600 par le chirurgien italien Federico Zerenghi, qui publie trois ans plus tard la première monographie exhaustive sur l'animal<sup>24</sup>.

Pour préciser les dates de naissance et de mort de l'animal, deux informations nous sont fournies par le premier traité de Belon : « Nous l'avons vu en vie, lequel avoit desja demeuré hors l'eau l'espace de deux ou trois ans sans point y rentrer, selon ce que nous en avons peu entendre de ceuls qui en avoient le gouvernement<sup>25</sup>. » Dans la mesure où Belon rejoint Istanbul à la fin du mois

- 
18. À comparer aux courbes de croissance qu'on trouve dans l'ouvrage zoologique de référence : Keith S. Eltringham, *The Hippos: Natural History and Conservation*, Londres, Poyser, 1999, p. 10-11.
  19. Il s'agit plutôt des Égyptiens, voir Aaron Ember, « Notes on the Relation of Egyptian and Semitic », *Zeitschrift für Ägyptische Sprache und Altertumskunde*, 50, 1912, p. 88 : « The Modern Egyptians still call the hippopotamus [k<sup>h</sup>inzīr al-mā<sup>ʿ</sup>], i.e. "water pig". »
  20. Jean Chesneau, *Le voyage de Monsieur d'Aramon, ambassadeur pour le Roy en Levant* (Arsenal, ms. 4767, écrit entre 1566 et 1574), éd. par Charles Henri Auguste Schefer, Paris, Leroux, 1887, p. 35.
  21. Cité dans François Viré, s. v. « *Faras al-Mā<sup>ʿ</sup>* », dans *Encyclopédie de l'islam. Nouvelle édition*, Leyde/Paris, Brill/Maisonneuve & Larose, 1982, supplément, 5-6, p. 293-295.
  22. Cité dans Thierry Buquet, « La belle captive. La girafe dans les ménageries princières au Moyen Âge », dans Corinne Beck, Fabrice Guizard-Duchamp (dir.), *La bête captive au Moyen Âge et à l'époque moderne*, Amiens, Encrage, 2012, p. 70.
  23. Pierre Gilles, *Elephanti nova descriptio*, dans Élien, *De Historia animalium*, Lyon, Rouillé, 1562 [1533], chap. 8 : « De Hippopotamo », p. 515-520.
  24. Federico Zerenghi, « Vera descriptione dell'hippottamo », dans *Breve compendio di chirugia*, Naples, Vitale, 1603, p. 55-76 (cité dans Georges-Louis Leclerc de Buffon, *L'histoire naturelle*, Paris, Imprimerie royale, 1764, t. 12, p. 24-31).
  25. Pierre Belon, *L'histoire naturelle des estranges poissons marins*, op. cit., livre II, chap. XIX, fol. 47v-48r.

d'avril 1547, la date d'arrivée de l'animal dans la capitale, alors âgé de quelques mois tout au plus, se situerait vraisemblablement aux alentours de 1545 au plus tôt. Mais l'animal ne paraît pas survivre bien longtemps à ce mode de vie peu adapté : « J'avoye ja fini la description de cest *Hippopotamus*, lors que trouvoy monsieur de Codognac varlet de chambre du Roy, qui venoit de Constantinoble, lequel me dist que le subsdict animal estoit n'agueres mort<sup>26</sup>. » Pierre Belon évoque ici Michel de Codognac, nommé ambassadeur auprès de la Porte entre 1554 et 1556, après avoir effectué deux missions en Orient en 1547 et 1549. Il est probable que Belon le croise au retour de son dernier séjour ; l'animal serait donc mort en 1549 ou, au plus tard, avant la publication de l'ouvrage de Belon en 1551, c'est-à-dire à quatre ou six ans, avant d'avoir atteint sa taille adulte.

Ces données permettent de supposer que toute évocation d'un hippopotame à Istanbul entre 1545 et 1551 renvoie sans doute à cet individu. Il n'est d'ailleurs pas fait mention d'autre spécimen avant 1608, lorsqu'un voyageur allemand précise avoir vu dans le jardin du sultan deux animaux dont la description correspond en tous points à des hippopotames<sup>27</sup>. Signalons simplement la miniature d'un manuscrit achevé au plus tard en 1581, mais qui porte sur le règne de Selim II (1566-1574), qui représente la tête clairement reconnaissable d'un hippopotame présentée au sultan et sa cour. Néanmoins, rien ne permet d'affirmer que l'animal soit arrivé vivant et entier à Istanbul<sup>28</sup>.

Le caractère exceptionnel et rare de cet animal a nécessairement laissé des traces dans l'importante production d'archives qu'a connue Istanbul sous le règne florissant de Soliman le Magnifique. En tant que spécimen unique de la ménagerie du sultan, il devrait être possible de retrouver la date de son arrivée et de sa mort, son expéditeur et son lieu exact de provenance, son nom ou d'éventuelles descriptions plus précises. Pour cela, il faudrait consulter les registres des dons reçus par le souverain, mais aussi ceux des provinces dépendantes, en particulier ceux envoyés de la part du pacha d'Égypte, fournisseur exclusif d'hippopotames ; les inventaires des résidences royales, qui doivent disposer du matériel nécessaire à l'entretien de tels animaux ; les registres de justice tenus dans les tribunaux locaux des *kadı*, qui peuvent rendre compte d'accidents causés par des animaux disposant d'une certaine liberté de mouvement<sup>29</sup> ; ou encore les chroniques officielles relatant les ambassades ou les grands festivals pendant lesquels défilent les animaux qui sont la propriété du sultan.

26. Pierre Belon, *L'histoire naturelle des estranges poissons marins*, op. cit., livre II, chap. XXIV, fol. 52r.

27. Maximilian Brandstetter, *Itinerarium oder Raisbeschreibung*, dans Karl Nehring, *Adam Freiherrn zu Herbersteins Gesandtschaftsreise nach Konstantinopel*, Munich, Oldenbourg, 1983, p. 134-135.

28. Osman Nakkaş, *Şehnâme-i Selim Hân*, Istanbul, ca 1571-1581, Topkapı Sarayı Müzesi Kütüphanesi, A. 3595, fol. 59v ; les miniatures sont reproduites dans Fetvacı Emine, « The Production of the *Şehnâme-i Selim Hân* », *Muğarnas*, 26, 2009, p. 263-316. Je remercie vivement Simon Berger et Leila Koochakzadeh pour la traduction de ce folio.

29. André Thevet en témoigne : « Or devez vous entendre que quand les Turqs, et Maures meinent le Lion par la vile de Constantinoble, et par la vile du grand Caire, ils le tiennent ataché par une grosse chaine de fer, ayant petites sonnettes et clochettes, à celle fin que le Peuple se retire, et qu'il ne s'irrite et mutile quelcun » (*Cosmographie de Levant* [1554], éd. par Frank Lestringant, Genève, Droz, 1985, chap. 18, p. 66). Voir aussi Ido Ben-Ami, « Emotions and the Sixteenth-Century Ottoman Carnival of Animals », dans Sarah Cockram, Andrew Wells (éd.), *Interspecies Interactions: Animals and Humans Between the Middle Ages and Modernity*, Londres, Routledge, 2018, p. 17-33.

Malheureusement, outre la question linguistique et la complexité d'un fonds d'archives officielles parmi le plus vaste du monde, il ne nous a pas été possible d'accéder aux archives ottomanes<sup>30</sup>.

## Espaces

Une fois l'animal identifié de façon plus précise, on peut chercher à définir les espaces dans lesquels celui-ci évolue, en comparant les biotopes, les modes de vie et coutumes, les contextes politiques et économiques dans lesquels l'animal se trouve engagé<sup>31</sup>.

Notre spécimen est capturé dans son milieu naturel, offert au pacha Daoud, qui lui-même l'envoie en cadeau au sultan. De là, l'hippopotame arrive à Constantinople par la mer, voyage qui ne semble pas présenter d'importants problèmes logistiques compte tenu de la jeunesse de l'animal et de l'expérience acquise par les Arabes pour ces transports d'un genre particulier<sup>32</sup>. Si une incertitude existe quant à la localisation exacte de l'Arslanhane, la maison des lions ; les sources sont concordantes en ce qui concerne la ménagerie des pachydermes :

De tous ces anciens palais, le nom d'aucun ne subsiste à présent, à l'exception de celui situé sur la septième colline et que l'on continue d'appeler le Palais de Constantin, il n'en reste qu'un bâtiment avec quelques colonnes et qu'une citerne, dans laquelle sont parqués les éléphants<sup>33</sup>.

Gilles se trompe en parlant de la septième colline, le palais est sur la sixième : la carte la plus ancienne de Byzance l'y représente déjà<sup>34</sup>. Le palais dit de Constantin (*Tekfur Sarayı*), daté du xii<sup>e</sup> siècle, faisait alors partie d'un immense complexe byzantin : le quartier des Blachernes<sup>35</sup>. À ce titre et en raison de son

- 
30. Je remercie Suraiya Faroqhi et Hedda Reindl-Kiel d'avoir bien voulu me communiquer le résultat des dépouillements qu'elles ont pu mener dans ces fonds d'archives.
  31. Pour une comparaison à l'aune des connaissances actuelles sur le comportement des hippopotames en captivité, voir Kaylin S. Tennant *et al.*, « Achieving Optimal Welfare for the Nile Hippopotamus (*Hippopotamus amphibius*) in North American Zoos and Aquariums », *Behavioural Processes*, 156, 2018, p. 51-57.
  32. Voir l'illustration d'un rhinocéros engagé, arrivé par bateau à Istanbul depuis l'Éthiopie, dans Osman Nakkaş, *Şehnâme-i Selīm Hân*, *op. cit.*, fol. 152r. Sur cette circulation d'animaux, voir Hedda Reindl-Kiel, « Dogs, Elephants, Lions, a Ram and a Rhino on Diplomatic Mission: Animals as Gifts to the Ottoman Court », dans Suraiya Faroqhi (éd.), *Animals and People in the Ottoman Empire*, Istanbul, Eren, 2010, p. 271-286.
  33. Pierre Gilles, *De Constantinopoleos topographia*, Lyon, Rouillé, 1562, livre IV, chap. IV, p. 297-298 (notre traduction).
  34. La copie suivante est certainement la plus fidèle à la réalité architecturale : Cristoforo Buondelmonti, *Christophori Ensenii descriptio cycladum et aliarum insularum*, 1422, Venise, Biblioteca Nazionale Marciana, Lat. XIV.45 (4595), fol. 123r. Pour le xvi<sup>e</sup> siècle, voir Sebastian Münster, « Constantinopolitanae urbis effigies », dans *Cosmographie universalis*, Bâle, Heinrich Petri, 1550 (à partir d'un bois de Vavassore, ca 1535), livre III, p. 940-941. La carte d'Istanbul dans le *Livre de navigation* (1511-1521) de Piri Reis montre clairement l'enclos que forme la cour du palais (voir la copie tardive de la Staatsbibliothek zu Berlin, Preussischer Kulturbesitz, Orientabteilung, ca 1670-1700, Diez A, fol. 57, pl. 28).
  35. Voir Raymond Janin, *Constantinople byzantine*, Paris, Institut français d'études byzantines, 1950, p. 128-130 ; Wolfgang Müller-Wiener, *Bildlexikon zur Topographie Istanbul*, Tübingen, Ernst Wasmuth, 1977, p. 244-247.



état de conservation unique, l'édifice devait constituer un passage obligé pour les voyageurs occidentaux et un lieu stratégique pour le sultan, qui plaçait ainsi les émissaires étrangers face aux animaux exotiques, attributs vivants de son pouvoir, peuplant l'intérieur même de la demeure des anciens rois chrétiens – ce qui ne manque pas de scandaliser certains visiteurs<sup>36</sup>.

L'ancienne citerne dont parle Gilles a fait l'objet de controverses : si elle a existé, elle devait servir à l'époque de fosse toute trouvée pour cloîtrer les animaux ; quoi qu'il en soit, elle aurait aujourd'hui disparu<sup>37</sup>. Il n'est cependant pas exclu que Gilles, qui passe rapidement sur ce palais, se soit trompé et ait pris pour une citerne un enclos rectangulaire qu'il observait d'une position surélevée. En effet, le bâtiment est construit à l'intérieur du double mur d'enceinte de la ville, qui forme ainsi la partie basse de ses deux façades extérieures et se prolonge sur environ cinquante mètres avant d'être refermé par une dernière cloison qui constitue alors une large cour intérieure. C'est dans celle-ci que les animaux circulaient et où ils pouvaient s'abriter en accédant au rez-de-chaussée ouvert par de larges arcades. L'édifice possède en outre deux étages : le premier devait servir de loge pour les gardiens et d'entrepôt pour le fourrage et le second, avec son balcon, accueillait les visiteurs observant les animaux et profitant d'une vue imprenable sur la Corne d'or<sup>38</sup>. Le palais est en effet situé sur un des points culminants d'Istanbul, comme en témoigne Balthasar de Monconys qui parle d'« un balcon de pierre d'où l'on découvre tout le port et presque toute la ville ; c'est une merveilleusement belle vue<sup>39</sup> ».

Il nous faut revenir sur cette information évoquée en passant par Belon, laquelle étonnait déjà son contemporain Matthiolo qui déclare : « Encores m'ebahi je plus de Belon qui se dit avoir veu à Constantinople un hippopotame semblable à cetuy cy, qui avoit vescu en terre trois ans sans entrer en l'eau, et vivoit encores<sup>40</sup>. » S'il est vrai que l'animal possède d'impressionnantes capacités de résistance, son milieu naturel est l'eau : son squelette ne peut supporter à long terme le poids de son corps lorsqu'il est soumis à la gravité terrestre et, à l'air libre, sa peau n'est pas protégée contre la chaleur et l'évaporation. Donc, s'il ne vit pas dans l'eau, il doit pouvoir au moins s'hydrater en abondance, ce qui ne devait pas poser problème car le palais se trouve sur la route de l'aqueduc de Valens, qui traverse la ville et fonctionne toujours sous la période ottomane<sup>41</sup>. Lorsqu'il évoque l'animal, Pierre Gilles dit d'ailleurs que « pour se coucher, il

36. Voici ce qu'en dit John Sanderson en 1594 : « Que le palais d'un prince régnant sur le monde soit désormais devenu le refuge des éléphants, panthères et autres bêtes, voilà qui fait bien voir la grande puissance du Temps, destructeur et vainqueur de tout » (*The Travels of John Sanderson in the Levant (1584-1602)*, éd. par William Foster, Londres, Hakluyt Society, 1931, p. 69 [notre traduction]).

37. Raymond Janin, « Études de topographie byzantine. Les citernes d'Aétius, d'Aspar et de Bonus », *Revue des études byzantines*, 1, 1943, p. 85-115, voir p. 97.

38. Wilhelm Salzenberg, *Alt-christliche Baudenkmale von Constantinopel*, Berlin, Ernst und Korn, 1854, p. 36-37 et pl. 37-38.

39. Balthasar de Monconys, *Journal des voyages*, Lyon, Boissat et Remeus, 1665, vol. I, p. 455.

40. Pierandrea Mattioli, *Commentaires sur les six livres de Dioscoride*, traduit par Jean Des Moulins, Lyon, Rouillé, 1572 [1565 pour l'addition à l'édition latine], livre II, chap. XXII, p. 212.

41. James G. Crow, Jonathan Bardill, Richard Bayliss, *The Water Supply of Byzantine Constantinople*, Londres, Society for the Promotion of Roman Studies, 2008, p. 29 et 110-124.

adorait se rouler dans un endroit humide ». Mais, fin observateur, il précise avoir « vu sortir de sa peau des gouttes d'une humeur, comme on voit des larmes de sève suinter de la peau des cerises<sup>42</sup> » ; il s'agit des fameuses sueurs de sang, sécrétion visqueuse caractéristique de cette espèce, dont la fonction précise est depuis récemment mieux connue : elles protègent la peau contre une exposition prolongée au soleil et agissent comme un antiseptique<sup>43</sup>. Par sa remarque, Gilles livre un témoignage précieux permettant d'affirmer que l'individu étudié se trouvait, au moins au moment de l'observation, dans une situation physiologique précaire.

## Entourages

À l'intérieur de l'espace qui vient d'être défini, s'opèrent nécessairement des circulations humaines et non humaines. Pour ce qui est des autres animaux, les deux éléphants sans cesse mentionnés ont certainement joué un rôle essentiel dans la vie sociale de ce jeune hippopotame<sup>44</sup>. Notre hypothèse, qui veut que l'animal ait été capturé très tôt et n'ait donc pas encore atteint sa maturité sexuelle (elle est tardive, huit ans pour les mâles et jusqu'à dix ans pour les femelles), est étayée par l'exemple de deux jeunes rhinocéros rapportés d'Abysinie et dessinés avant 1574 par un artiste allemand resté anonyme<sup>45</sup>. Certaines sources mentionnent d'autres bêtes dociles, comme des chameaux ou des ânes sauvages et une girafe à partir de 1553<sup>46</sup>.

Quant aux humains qui s'occupent de l'animal, le célèbre voyageur ottoman Evliya Çelebi a décrit les centaines de corporations professionnelles qui défilent devant le sultan en 1638<sup>47</sup> ; il mentionne celle des gardiens de léopards et celle des gardiens de lions, mais aucune n'est évoquée concernant les éléphants. Si l'on en croit l'iconographie ottomane qui les représente souvent caparaçonnés d'une armure, portant soldats et canons, il est probable que ces animaux relevaient plutôt du domaine militaire<sup>48</sup>. Les seules informations à ce sujet sont

42. Pierre Gilles, *Elephantia nova descriptio*, op. cit., p. 517 et 516 (notre traduction).

43. Kimiko Hashimoto, Yoko Saikawa, Masaya Nakata, « Studies on the Red Sweat of the *Hippopotamus Amphibius* », *Pure and Applied Chemistry*, 79/4, 2007, p. 514.

44. Voir Heini Hediger, *Les animaux sauvages en captivité*, Paris, Payot, 1953, p. 139, qui commente les travaux de Carl G. Schillings sur les pachydermes : « Il a remarqué que les rhinocéros avaient un besoin puissant de société, et attribue à l'isolement les nombreux accidents qui se produisent chez les animaux sauvages nouvellement transplantés. Pour les éviter, il habitua ses jeunes animaux de grande valeur à vivre en compagnie de chèvres ; ces animaux si dissemblables devinrent bientôt esclaves l'un de l'autre, et par conséquent inséparables. »

45. Voir *The Freshfield Album*, 1574, Cambridge, Trinity College, ms. O.17.2, fol. 18 et 19 ; reproduit dans Metin And, *Istanbul in the 16th Century: The City, the Palace, Daily Life*, Istanbul, Akbank, 1994, p. 150-151.

46. Hans Dernschwam, *Tagebuch einer Reise nach Konstantinopel und Kleinasien (1553/1555)*, éd. par Franz Babinger, Leipzig/Munich, Duncker & Humboldt, 1923, p. 53.

47. Evliya Çelebi, *Narrative of Travels in Europe, Asia, and Africa, in the Seventeenth Century*, trad. par Joseph von Hammer-Purgstall, Londres, Oriental Translation Fund of Great Britain and Ireland, 1846, vol. I, p. 104-241, en particulier p. 146.

48. Voir les nombreux exemples reproduits dans Metin And, *Osmanlı senliklerinde Türk sanatları*, Ankara, Kültür ve Turizm Bakanlığı, 1982, pl. 48, 51 et 59-61.

tirées d'archives tardives et de livres de comptes datés de 1739-1740 qui nous apprennent que les dépenses engendrées par les éléphants et leurs gardiens (un chef et treize assistants) reviennent à 510 akçe par jour – qu'il faut comparer à la paie journalière d'un ouvrier non qualifié (32,5 akçe) et à l'indice des prix à la consommation à la même époque (9,93 akçe par jour)<sup>49</sup>. En 1746, des cuisines du sultan, sortent quotidiennement pour un éléphant plus d'un kilo de sucre, la même quantité de beurre et dix-huit kilos de pain<sup>50</sup>, complétant ainsi le régime alimentaire décrit par Belon.

Spécimen unique de la plus importante ménagerie royale de l'époque moderne, qui comprend jusqu'à deux cents individus, dont certains vivent directement dans le palais Topkapı<sup>51</sup>, l'hippopotame d'Istanbul bénéficie certainement d'une situation plus enviable que le commun des animaux en captivité. En outre, bien avant l'Occident, en raison d'une circulation plus directe des corpus grecs dans le monde musulman et de questionnements théologiques sur le caractère licite de la chair de tel ou tel animal<sup>52</sup>, s'est développée une médecine vétérinaire ambitieuse, d'abord tournée exclusivement vers le cheval. Mais la proximité évidente, car étymologique, entre le cheval et l'hippopotame est quelquefois formulée dans les traités d'hippiatrie<sup>53</sup>. Aussi est-il possible d'imaginer que l'hippopotame de la ménagerie du sultan a bénéficié d'une certaine attention médicale, ce qui n'aura cependant pas empêché sa mort précoce.

## Échanges

Le dernier questionnement concerne les différents échanges auxquels participe l'animal. Certains ont déjà été évoqués, comme les échanges matériels (trajets, nourriture), sociaux (au contact d'autres espèces) et symboliques, puisque l'hippopotame est garant du rayonnement du sultan auprès des voyageurs occidentaux. Parmi ces derniers, il reste à en évoquer un d'un type particulier, propre à cet individu et auquel les voyageurs-écrivains ont été particulièrement sensibles : l'échange linguistique, ou plus largement sémiotique, qui se manifeste tout d'abord par la domestication de cet animal sauvage. À cet égard, la scène initiale décrite par Belon n'a rien d'exceptionnel ; une telle anecdote vient s'ajouter aux nombreux témoignages de voyageurs à la fois fascinés par les

---

49. Süleyman Özmucur, Şevket Pamuk, « Real Wages and Standards of Living in the Ottoman Empire, 1489-1914 », *The Journal of Economic History*, 62/2, 2002, p. 301.

50. Istanbul, Başbakanlık Osmanlı Arşivi, Cevdet Saray 7256 (1152/1739-1740) et 430 (1159/1746) cités dans Suraiya Faroqhi, « Exotic Animals at the Sultan's Court », dans *Another Mirror for Princes: The Public Image of the Ottoman Sultans and Its Reception*, Istanbul, Isis Press, 2008, p. 98.

51. Gülru Necipoğlu, *Architecture, Ceremonial, and Power: The Topkapı Palace in the Fifteenth and Sixteenth Centuries*, Cambridge/New York, MIT Press/The Architectural History Foundation, 1991, p. 203-206.

52. Frederick J. Simoons, « The Use and Rejection of Hippopotamus Flesh as Food in Africa », *Tanganyika Notes and Records*, 51, 1958, p. 195-197.

53. Anna Contadini, « The Horse in Two Manuscripts of Ibn Bakhūshū's *Kitāb Manāfi' al-Hayawan* », dans David Alexander (éd.), *Furusiyya*, t. 1, *The Horse in the Art of the Near East*, Riyad, King Abdulaziz Public Library, 1996, p. 142-147.

capacités des Turcs à dompter les animaux et déroutés par leur sévérité à l'égard de tout acte violent commis contre les bêtes, à l'image de l'ambassadeur germanique en 1555, émerveillé de voir un éléphant qui danse et scandalisé d'assister à une révolte populaire qui faillit mal tourner pour un orfèvre vénitien surpris en train de torturer un oiseau<sup>54</sup>. Et, plus encore, en raison d'une valorisation de certains corpus coraniques, les élites ottomanes s'illustrent par des actes de charité qui s'appliquent aussi aux animaux<sup>55</sup>. D'ailleurs, selon une hiérarchie des êtres établie par la zoologie islamique classique, les animaux se rapprochent des hommes s'ils possèdent les cinq sens, le discernement (*tamyīz*) et s'ils sont susceptibles de recevoir un enseignement (*ta'lim*)<sup>56</sup>, c'est-à-dire de comprendre la parole humaine.

Pour les deux savants, cette communication n'est pas à sens unique : puisque l'hippopotame comprend les hommes (« entend », disait Belon), rien n'interdit d'imaginer qu'il puisse se faire comprendre des hommes. Face à un animal venu d'Afrique, terre qui nourrit les fantasmes zoologiques de toute l'Europe, il faut au moins s'assurer du contraire. Et, pour Gilles, suivant une logique naturaliste, à la vue succède l'ouïe. Il refuse alors de s'arrêter au constat d'ignorance de Belon et, après avoir décomposé l'animal en plus de vingt-cinq mesures, il relate l'expérience qu'il a menée pour faire entendre sa « voix » :

Aux Arabes qui s'en occupaient, je leur demandai quelle voix il avait. L'un me répondit : « Celle d'un cheval » ; l'autre : « Celle d'une mule ». N'ayant vraiment pas confiance en ce peuple fourbe, je me mis à tirer un peu plus fort les oreilles de la bête ; mais je ne pus en faire sortir aucune voix. Et j'insistai plus d'une fois en vain auprès des Arabes en leur proposant même de l'argent, afin qu'ils obligeassent l'animal à donner de la voix. Je remarquai seulement qu'il respirait en faisant le même bruit qu'un bœuf<sup>57</sup>.

Faut-il voir dans cet intérêt pour le cri de l'animal une simple enquête destinée à vérifier les dires des Anciens qui évoquent un hennissement ? Pas seulement, car il faut rappeler que, au même moment en Occident, savants et lettrés se passionnent pour les langues animales et la raison dont elles seraient l'instrument. Conséquence de la nouvelle diffusion des traités de zoologie, ceux de Plutarque en particulier, cet intérêt s'illustre au plus haut point chez Montaigne dans l'« Apologie de Raimond Sebond », qui place conformément à la tradition antique l'éléphant au sommet de la hiérarchie animale – voire un peu au-delà : « Cet animal rapporte en tant d'autres effets à l'humaine suffisance que, si je vouloy suivre par le menu ce que l'expérience en a appris, je gagnerois

54. Ogier Ghislain de Busbecq, *Les Lettres turques* [1581], trad. par Dominique Arrighi, Paris, Honoré Champion, 2010, Lettre I, p. 89-90, et Lettre III, p. 187-189. Voir d'autres exemples dans Gerald M. MacLean, « The Sultan's Beasts: Encountering Ottoman Fauna », dans *Looking East: English Writing and the Ottoman Empire before 1800*, Basingstoke, Macmillan, 2007, p. 145-173.

55. Voir Benjamin Arbel, « The Attitude of Muslims to Animals: Renaissance Perceptions and Beyond », dans Suraiya Faroqhi (éd.), *Animals and People in the Ottoman Empire*, op. cit., p. 57-74.

56. Voir l'échelle des êtres proposée au X<sup>e</sup> siècle par les épîtres des Frères de la pureté, dans Mohammed Hocine Benkheira, Catherine Mayeur-Jaouen, Jacqueline Sublet, *L'animal en islam*, Paris, Les Indes savantes, 2005, p. 36-41, en particulier p. 39.

57. Pierre Gilles, *Elephantia nova descriptio*, op. cit., p. 515 et 517 (notre traduction).

aysément ce que je maintiens ordinairement, qu'il se trouve plus de différence de tel homme à tel homme que de tel animal à tel homme<sup>58</sup>. » La situation de proximité dans laquelle se trouvent les deux espèces au sein de la ménagerie du sultan incite peut-être les naturalistes français à accorder à l'hippopotame, cet « éléphant d'Égypte » selon les mots d'Achille Tatius<sup>59</sup>, des facultés semblables de discernement.

Cette intelligence animale, dont la nature regorge d'exemples à des degrés divers, s'exprime forcément, comme pour l'homme, dans le langage. Même le grand naturaliste Conrad Gessner semble l'admettre bien volontiers, puisqu'après avoir mentionné des exemples de communication entre individus de la même espèce, il conclut : « De là, nous conjecturons que les bêtes communiquent ce qu'elles veulent en se faisant comprendre entre elles non par quelque signe de la tête qui nous serait caché, ni par quelque mouvement ou geste du corps, mais plutôt au moyen d'un dialecte qui leur est propre<sup>60</sup>. » Ainsi, lorsque paraît en 1613 l'immense *Thresor de l'histoire des langues de cest univers* de Claude Duret, un chapitre intitulé « Des sons, voix, bruits, langages, ou langues des Animaux, et Oyseaux<sup>61</sup> » clôt en toute logique l'ouvrage. C'est donc pris dans ces débats intellectuels que Gilles cherche à dévoiler à tout prix – y compris celui de la violence physique – la part la plus manifeste de l'intelligence de l'hippopotame : sa voix<sup>62</sup>.

Mais, dans la situation fortement marquée par le plurilinguisme dans laquelle se trouvent les voyageurs, la question de la voix des animaux n'est jamais éloignée de raisonnements politiques, comme le laissent entendre ces mots d'Ambroise Paré :

Combien que l'homme parle autre langage que les bestes, toutesfois la voix et le langage, qui est donné aux bestes, leur sert autant en leur endroit, que celui qui est donné aux hommes. Car toutes les bestes, d'une espece, de quelque païs qu'elles soient, s'entendent l'une l'autre, ce que nous ne pouvons dire des hommes<sup>63</sup>.

Si les bêtes semblent avoir en partie échappé aux conséquences de la chute de Babel, il n'en est pas de même pour les hommes. Et pourtant, force est de constater que la seule voix qui se fait entendre en plus de celle de Gilles – certes, au prix cette fois de la violence du préjugé – est celle des Arabes, que le Français,

---

58. Michel de Montaigne, *Les essais* [1580], éd. par Verdun-Louis Saulnier et Pierre Villey, Paris, Puf, 2004, livre II, 12, p. 466.

59. Achille Tatius, *Le roman de Leucippé et Clitophon*, éd. par Jean-Philippe Garnaud, Paris, Les Belles Lettres, 1991, livre IV, III.5, p. 109.

60. Conrad Gessner, *Mithridate* [1555], éd. par Bernard Colombat et Manfred Peters, Genève, Droz, 2009, p. 105, fol. 4r.

61. Claude Duret, *Thresor de l'histoire des langues de cest univers*, Cologne, Berjon, 1613, p. 1017-1030, chap. 89 ; voir Jean Céard, « De Babel à la Pentecôte : la transformation du mythe de la confusion des langues au xvi<sup>e</sup> siècle », *Bibliothèque d'humanisme et Renaissance*, 42/3, 1980, p. 588-589.

62. Dans une perspective toute différente, voir Maria Maust-Mohl, Joseph Soltis, Diana Reiss, « Acoustic and Behavioral Repertoires of the Hippopotamus (*Hippopotamus amphibius*) », *The Journal of the Acoustical Society of America*, 138/2, 2015, p. 545-554.

63. Ambroise Paré, *Premier livre des animaux et de l'excellence de l'homme*, dans Id., *Les œuvres*, Paris, Buon, 1579 [1575], 2<sup>e</sup> éd., chap. XIX, p. LXX.

qui a passé plusieurs années dans l'empire ottoman, comprend et transmet à son tour par l'intermédiaire d'une lettre, c'est-à-dire à proprement parler l'adresse d'une voix. Ainsi, dans cet enchevêtrement de langues et de prises de parole, et alors qu'au même moment un autre membre de l'ambassade, Guillaume Postel, entend faire progresser le projet de réconciliation des chrétiens, juifs et musulmans amorcé en 1544 dans son *De Orbis terræ concordia*, en proposant un lexique franco-turc dont la dernière page entremêle littéralement les lignes du *pater noster* avec celles de sa traduction turque<sup>64</sup>, il n'est pas interdit de penser que Gilles tente par son geste d'élever le rêve de polyglossie jusqu'au règne animal.

Ainsi, du texte de Belon à celui de Gilles, l'un comme l'autre intrigués par la voix de cet animal inconnu, l'un comme l'autre inscrivant leur témoignage dans un dispositif discursif inspiré du modèle de la conversation, nous avons mené l'enquête d'une façon similaire, en recoupant les sources et documents historiques avec des questionnements adressés à l'animal, afin d'éclairer la situation d'un hippopotame vivant dans la ménagerie d'Istanbul au milieu du xvi<sup>e</sup> siècle – et d'essayer, à notre tour, de faire parler l'animal.

---

64. Guillaume Postel, « Instruction des motz de la langue Turquesque les plus communs », dans *Des histoires orientales*, Paris, De Marnef et Cavellat, 1575, n. p. [fol. <sup>4</sup>v-<sup>6</sup>r].